

Nombre de membres en exercice: 10

Monsieur Jean-Paul LABIT
Séance du 22 mars 2024 à 09 heures 30
vingt-deux mars deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée le 15 mars 2024, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Robert BOS.

Présents : 9

Présents non votants : 1

Votants : 9

Sont présents: Monsieur Robert BOS, Madame Cécile SAVY, Monsieur Gilles SEGURET, Monsieur Pierre CARCENAC, Monsieur Simon FOURNIER, Madame Muriel LAPIERRE, Madame Marie-Reine RIVIERE, Monsieur Alain VERNHES, Monsieur René CLUZEL

Présents non votants : Monsieur Jean-Paul LABIT

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Monsieur Simon FOURNIER

Objet: Délibération sur le compte financier unique - LOTISSEMENT DE LA PEPINIERE - SALMIECH 2023 - DE 2024 009

Le conseil municipal, réuni et présidé par BOS ROBERT,

délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2023, dressé par LABIT JEAN-PAUL, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	1 311,91	0,00	63 376,00	0,00	64 687,91
Opérations exercice	4 048,54	19 320,66	0,00	4 048,54	4 048,54	23 369,20
Total	4 048,54	20 632,57	0,00	67 424,54	4 048,54	88 057,11
Résultat de clôture		16 584,03		67 424,54		84 008,57
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	16 584,03	0,00	67 424,54	0,00	84 008,57
Résultat définitif		16 584,03		67 424,54		84 008,57

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre

Date de transmission de l'acte: 11/04/2024

Date de réception de l'AR: 11/04/2024

012-211202551-DE_2024_009-DE

A G E D I

budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré

les jour, mois et an susdits.

~~Le Maire, Jean-Paul LABIT~~

BOS Robert, président



Date de transmission de l'acte: 11/04/2024

Date de reception de l'AR: 11/04/2024

012-211202551-DE_2024_009-DE

A G E D I